

MOBILISÉ-ES POUR LES RETRAITES DES FEMMES

En Seine-Saint-Denis les femmes subissent les salaires les plus faibles, les contrats les plus précaires, l'absence de primes ou d'évolution de salaire. Dans le nettoyage, dans la santé, dans l'éducation, dans l'aide à domicile, dans la banque-assurance, dans le commerce, partout où les femmes travaillent elles sont discriminées !

Résultat : au moment d'arriver à la retraite les pensions des femmes sont inférieures de 40% à celles des hommes. La réforme des retraites du gouvernement va aggraver cette situation.

En repoussant l'âge de la retraite, le gouvernement va faire perdre aux femmes le bénéfice de leurs « trimestres pour enfants ». Elles devront partir plus tard pour un niveau de pension plus faible.



Les femmes vont devoir travailler plus longtemps

Les femmes partent déjà plus tard que les hommes à la retraite.

20% des femmes sont obligées de partir à 67 ans pour avoir le meilleur niveau de pension.

Pourquoi ? Car il y a des « trous » dans leur carrière. Ce sont les périodes durant lesquelles elles ne cotisent pas : ex. arrêts pour s'occuper des enfants ou des parents âgés.

Le gouvernement prétend que la prise en compte du congé parental permettra de réduire ces écarts. C'est faux ! Le gouvernement augmente l'âge légal de départ à la retraite pour tout le monde et seuls 4 trimestres (1 an) maximum seront donnés sur la carrière.

Les femmes vont subir une baisse de pension.

Le gouvernement prétend que le minimum de pension sera de 1200 euros bruts. Sauf que cette mesure ne s'appliquera qu'aux personnes qui ont une « carrière complète » au SMIC, très peu de personnes sont concernées.

Nous ne voulons pas travailler plus longtemps car nous ne le pouvons pas !

1 an avant la retraite 37% des femmes ne sont plus en emploi. Elles sont au chômage ou au RSA, en invalidité ou en arrêt maladie.

Si la réforme passait, de nombreuses femmes du 93 ne connaîtraient jamais la retraite car 13% des travailleuses les plus pauvres meurent déjà avant 62 ans.

La pénibilité du travail des femmes n'est pas reconnue. Seules 25% des bénéficiaires du compte de pénibilité (C2P) sont des femmes.

Les femmes subissent des conditions de travail pénibles qui ne sont pas prises en compte: le port de charges lourdes, les risques chimiques (produits ménagers et cosmétiques), les risques psychosociaux (intensité du travail, exposition aux violences sexistes et sexuelles), etc.

Les femmes ont subi une hausse des accidents du travail et des maladies professionnelles ces dernières années : +28% d'accidents du travail entre 2001 et 2015, +158% de maladies professionnelles entre 2001 et 2019.

L'espérance de vie d'une infirmière est inférieure de 7 ans à celle de la moyenne des femmes. A cause du travail de nuit, de l'intensité du travail.

Les salaires des femmes doivent augmenter !

Les salaires des femmes sont inférieurs de 28,5 % à ceux des hommes.

- A qualification égale les femmes sont moins payées que les hommes : par exemple une ouvrière de nettoyage est moins bien payée qu'un ouvrier de l'industrie, une sage-femme est moins bien payée qu'un ingénieur.
- Les femmes subissent les temps-partiels imposés
- Les femmes sont limitées dans leur progression de carrière

Ce que nous voulons

La retraite dès 60 ans avec 75% du dernier salaire. Nous avons les moyens de la financer. Par exemple augmenter les salaires des femmes à travail égal au niveau de celui des hommes représenterait plus de 5,5 milliards d'euros par an de recettes supplémentaires pour financer les retraites !

Ensemble nous pouvons gagner !

Le gouvernement est fébrile. Syndiquez-vous à la CGT pour l'égalité entre les femmes et les hommes !

● **6 mars à 18h30 : pièce de théâtre féministe** **« Je m'appelle Lolita Godinez »**

Bourse Départementale du Travail Clara Zetkin
1 place de la Libération - 93000 Bobigny

● **7 mars : Début de la grève reconductible** Manifestation à Paris

● **8 mars : Journée internationale de lutte pour les droits des femmes** Manifestation 14h – République